

Protection des athlètes

Prévention des abus, de la maltraitance et des situations à risque.

Engagement

La sécurité et le bien-être des athlètes, particulièrement des mineurs, priment sur les résultats sportifs. Spin Taekwondo vise un environnement exempt de violence, négligence, abus, harcèlement et intimidation.

Encadrement sécuritaire

Favoriser les activités visibles et supervisées; éviter les rencontres individuelles isolées avec un mineur; obtenir les autorisations parentales pertinentes; expliquer les exercices et demander le consentement avant toute correction physique, sans imposer de contact non nécessaire; adapter les exercices au niveau et à l'état de santé signalé.

Communications et déplacements

Les communications avec les mineurs se font par des canaux appropriés et, dans la mesure du possible, avec un parent ou responsable inclus. Les photos et vidéos exigent les autorisations nécessaires. Les déplacements, vestiaires et événements doivent faire l'objet d'une supervision adaptée et de règles claires de confidentialité.

Réagir à une divulgation ou un incident

Écouter sans juger ni promettre le secret; assurer la sécurité immédiate; consigner factuellement les informations utiles; ne pas mener sa propre enquête; transmettre sans délai aux services de protection, à la police ou aux instances sportives compétentes lorsque la situation le requiert. Au Québec, une situation concernant un enfant peut nécessiter un signalement à la DPJ selon les obligations légales.

Suivi

Informar les membres de la procédure de plainte, former les intervenants et revoir annuellement les pratiques de prévention. Interdire toute représailles contre une personne qui signale de bonne foi.

Responsable désigné : Benjamin Leboeuf (info@centrespin.com)

Responsable externe : [Protecteur de l'intégrité en loisir et en sport](#)